

## EXPORTATIONS DU SECTEUR COSMÉTIQUE EN 2020 LE SECTEUR COSMÉTIQUE, SYMBOLE DU MADE IN FRANCE, FAIT GLOBALEMENT PREUVE D'UNE BONNE CAPACITÉ DE RÉSISTANCE FACE À LA CRISE

---

*Le secteur cosmétique français a connu, à l'international, une année 2020 contrastée. Au final, elle reste la deuxième contributrice au solde positif du commerce extérieur, derrière l'aéronautique. En pleine crise sanitaire et économique, la cosmétique française a exporté plus de 15,7 Mds € de produits, une baisse de 11,8% par rapport à 2019 qui reste plus modérée que d'autres secteurs. Cependant, les exportations ont fortement progressé vers la Chine, qui devient le premier marché pour les produits cosmétiques français, devant l'Allemagne et les Etats-Unis. Les ventes de savons ont également connu une forte croissance. La FEBEA, qui a soutenu les entreprises cosmétiques tout au long de l'année, reste mobilisée aux côtés de ses adhérents.*

La cosmétique française constitue l'un des secteurs les plus performants de notre économie : avec **15,7 Mds € de produits exportés en 2020**, la France reste leader mondial de la cosmétique. Le secteur contribue fortement à la balance commerciale, avec cette année un **solde positif de 10,6 Mds €**.

Ces résultats placent **la cosmétique au deuxième rang des secteurs exportateurs en France**, derrière l'aéronautique.

Comme l'ensemble de l'économie, la cosmétique a été impactée par la crise sanitaire et économique qui a frappé le monde entier en 2020 : ses ventes ont reculé de 11,8% en un an.

### Des résultats contrastés selon les régions du monde et les catégories de produits

Plusieurs perspectives intéressantes sont toutefois à relever. **Les exportations sur l'Asie restent encourageantes et ont fortement progressé vers la Chine qui connaît une croissance proche de 20,7%** en un an. Parmi les catégories qui ont le vent en poupe, on note une très bonne tenue du maquillage pour les lèvres : la Chine est de loin le premier acheteur de rouge à lèvres français, avec plus d'un rouge à lèvres sur quatre exportés. De même, toutes les catégories concernant le soin de la peau, crèmes et produits de soin mais aussi maquillage pour le teint restent très prisés des consommateurs chinois.

De leur côté, **les ventes de savons** ont réalisé de très belles performances en cette année atypique, partout dans le monde : près de 11,3% de croissance en valeur depuis 2019. C'est en Asie que cette progression a été la plus forte (+22 %), devant l'Europe (+19%).

En revanche, les ventes de parfums ont connu une baisse de 16% et les eaux de toilette baissent de 27,9% sur l'année, du fait notamment de la raréfaction des lancements, mais aussi du coup d'arrêt porté au travel retail.

## La FEBEA mobilisée aux côtés de ses adhérents, à l'international comme en France

La filière aborde 2021 avec détermination, malgré les incertitudes qui continuent de peser sur l'avenir sanitaire et économique. Comme le démontre l'étude Asteres de septembre 2020\*, les TPE et les PME, qui représentent environ 85% des entreprises cosmétiques, souffrent davantage de la crise que les fabricants de plus grande taille.

*« La cosmétique a prouvé, tout au long de l'année, sa capacité à faire face à cette situation hors normes, affirme Patrick O'Quin, président de la FEBEA. De notre côté, nous avons agi à tous les niveaux, pour défendre au maximum les intérêts de nos adhérents. Nous nous sommes notamment impliqués pour faciliter les démarches d'exportation en obtenant la dématérialisation d'un certain nombre de documents exigés. Au total, **plus de 50% de la production est exportée**, et la seule activité export de la cosmétique emploie **130 000 hommes et femmes**, partout en France. **Malgré le contexte perturbé**, la cosmétique française détient aujourd'hui 24% des parts de marché mondiales. Le « made in France » reste un atout essentiel pour le secteur et pour l'ensemble de notre économie. »*

En France, la FEBEA s'est également fortement mobilisée aux côtés de la profession. Pendant le premier confinement en accompagnant ses adhérents dans la production massive de gel hydro-alcoolique, puis, en mai 2020, en se mobilisant pour que les salons de coiffure, parfumeries et instituts élaborent les normes de sécurité nécessaires pour pouvoir rouvrir dans de bonnes conditions. Et lors du deuxième confinement, entre octobre et décembre 2020, la FEBEA s'est à nouveau mobilisée aux côtés de la distribution pour que les produits cosmétiques soient considérés comme essentiels, et à ce titre, vendus dans les commerces qui restaient ouverts.

[ASTERES : Le secteur cosmétique, une résilience inégale face à la crise du Covid-19 \(sept. 2020\)](#)

### **À propos de la FEBEA**

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est l'unique Syndicat professionnel des entreprises de beauté et de bien-être (parfumerie, cosmétiques, produits d'hygiène, de toilette, produits capillaires). Elle rassemble plus de 350 entreprises, dont 82% de TPE et PME.

---

#### CONTACTS PRESSE

FEBEA – Audrey Peauger – responsable de la communication – [apeauger@febea.fr](mailto:apeauger@febea.fr) – 01 56 69 67 21  
THE DESK – Guillaume Bourg – [guillaume@agencethedesk.com](mailto:guillaume@agencethedesk.com) – 06 10 61 62 50